



COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion n° 17 du 24 novembre 2005

Présidence : Michel DEVAUX

Présents : Patrick BOSCHIERO - Suzanne CATHIARD - Raymond HUNEAU - Jean-Michel MAILLARD
- Doris SPIRA - Yves WERQUIN

Excusés : Edouard ESKENAZI

1.- PROCES-VERBAL n° 16 du 10 novembre : adopté après avoir apporté les rectificatifs suivants :

- l'Amicale de Neuville Athlétisme n'est pas un Club d'Entreprise
- le numéro d'affiliation de Tri Run Frontignan n'est pas 034060 mais **034061**

2.- INFORMATIONS FEDERALES

- ◆ Secrétariat Fédéral n° 18 du 17 novembre
- ◆ CSO n° 27 du 8 novembre
- ◆ Infos-FFA n° 212 du 20 novembre
- ◆ Bulletin « France Décathlon »

3.- AFFILIATIONS

COR	202016	BALAGNA ATLETICU CLUB Madame Yvette PATTARO Col de Bocca Seddia Route de Poro 20260 CALVI ☎ 04 95 31 16 74 Mail : yyupat@aol.com
I-F	077124	GAGNER A SENART 100 rue de Paris BP 6 77567 LIEUSAIN cedex ☎ 01 64 13 53 60 et Fax : 01 64 13 53 61
	091128	LES FOULEES BREUILLETOISES Monsieur Joël ANDRE 10 hameau de la Chaloupe 91650 BREUILLET ☎ 01 64 58 46 74 et 06 70 06 68 76 Fax : 01 58 76 15 91 Mail : jjoelandre@aol.com .
	094085	COSM ARCUEIL Monsieur Jean-Baptiste BENNOIT 63 rue de la division Général Leclerc 94110 ARCUEIL ☎ 01 46 65 66 09 et 06 60 75 74 93 Fax : 01 46 65 66 09 Mail : cosmathle@free.fr

4.- REPRISE D'AUTONOMIE

I-F 077130 UNION SPORTIVE DE JOGGING BOISSISE-ORGENOY
USBO JOGGING
3 allée des Pluviers
77310 BOISSISE-LE-ROI
☎ 01 60 65 76 54
Mail : Usbojogging@aol.com

5.- RADIATIONS

AQU 033100 SAC PAUILLAC
à la demande du Club

6.-CHANGEMENT DE TITRE

B-N 050044 GYM DETENTE MUSCULATION devient :
GDM SAINT-JAMES

CEN 028009 ES JOUY devient :
ES JOUY St-PREST

CHA 010026 SPORT DETENTE ATHLETISME AIX-EN-OTHE devient :
SDA AIX-EN-OTHE

7.-CHANGEMENT DE TITRE en instance

I-F 077132 ATHLE NORD 77 devient :
ATHLE NORD 77 SERRIS VAL D'EUROPE
Il manque la copie de déclaration en Préfecture

8.- DIVERS

- AUV : Situation d'un Athlète qui mute en passant d'une licence compétition à une licence loisir. La mutation est gratuite. S'il reprenait une licence compétition en cours d'année, la mutation et la compensation éventuelle seraient dues.
- BOU : Demande de renseignements sur la création d'une "Entente de Clubs" et sur l'éventualité d'un refus du Comité. Le dossier est transmis à la Fédération quels que soient les avis du Comité et de la Ligue.
- CEN : Autorisation de publicité sur les maillots de l'ES NOUZILLY (037019). Le modèle présenté est conforme aux Règlements.
- C-A : L'ASPTT Toulon La Valette expose le problème de 2 athlètes revenues dans leur Club d'origine (mutation effectuée en juillet) pour qu'elles ne soient pas considérées comme mutées durant 2 ans. Transmis à la CSO.
- PIC : Copie d'un courrier au Président de la CNCHS sur les comptes de la CDCHS de l'Aisne (02).
- PRO : Courrier d'un Officiel faisant état d'une altercation avec un athlète lors du cross de Vitrolles. Cette "affaire" n'est pas du ressort de la CSR mais de la Ligue qui instruit le différend avant de le transmettre éventuellement à la Commission Disciplinaire. Compte tenu de la situation actuelle de la Ligue, le dossier a été confié à André Giraud, Administrateur Fédéral.
- R-A : Le Club de Thonon-les-Bains nous adresse la nouvelle composition de son Bureau.

Prochaine réunion : jeudi 15 décembre